

Le rythme musical et le tempo dans *Le Temps musical* de G. Brelet FUNAKI Rieux

Gisèle Brelet (1915-1973), une musicologue française, a étudié le rapport entre le temps et la musique, dans son ouvrage principal, *Le temps musical - essai d'une esthétique nouvelle de la musique* (1949), et a développé une théorie originale du temps musical. Selon elle, s'il existe bien un temps musical, les études précédentes dans ce domaine ne font que souligner partiellement une structure pour sa formation, sans comprendre totalement cette dernière.

La présente étude se concentre sur la proposition : « Construire le rythme, c'est construire le temps » (*ibid.*, p. 363), soutient que la structure qui construit le rythme égale celle qui construit le temps musical et expose ainsi la théorie de Brelet sur le rythme musical. Pour cela, nous mettons en évidence, d'abord, dans l'explication du rythme musical, deux structures, celles du « même » et de « l'autre » (*ibid.*, p. 264), ainsi qu'une « synthèse de synthèses » (*ibid.*, p. 281), et, en plus, nous indiquons qu'elles se combinent au « thème » et à « la variation » (*ibid.*, p. 264). Il devient alors clair que « le thème et la variation » ont une double signification : le rapport entre des éléments dans la musique, et le rapport entre le même universel qui les détermine, et ces autres qui constituent à chaque fois chacun des éléments.

Ensuite, au titre d'une possibilité découlant de la théorie de Brelet, en étudiant le tempo où le rythme se développe concrètement, cette étude indique le rapport entre rythme musical et tempo : c'est par « l'unité de temps » (*ibid.*, p. 376) que le rythme musical s'unit avec le tempo qui s'inscrit à la sonorité, et se concrétise. Pour cela, cette étude examine la possibilité de comprendre le rythme comme contenant le tempo.